



TRAINING CLUB CANIN DE LUTTERBACH

67 rue Poincaré 68460 LUTTERBACH

Tél : 03.89.51.18.07

Président : Bernard WITTNER

Lutterbach le 8 novembre 2004

Madame, Monsieur le Président,

Le **dimanche 20 février 2005**, le Training Club Canin de LUTTERBACH organise son concours Agility 1, 2 et 3^{ème} degré dans la salle du C.O.S.E.C, rue de la Forêt à LUTTERBACH. Le nombre de participants sera limité à **65 concurrents + 8 espoirs**.

Le Président et toute son équipe ont à cœur de réussir cette journée et espèrent qu'un grand nombre de concurrents participeront à cette manifestation canine.

Le prix de l'engagement est fixé à 12,20 Euros.

Le concours sera jugé par **Monsieur Peter FEER**, juge Suisse d'Agility. Les épreuves débuteront à 8 heures.

CONDITIONS GENERALES D'ENGAGEMENT

Les demandes d'engagement doivent être accompagnées :

- D'une photocopie du certificat antirabique à jour.
- De la photocopie de la licence avec photo.
- Du droit d'inscription d'un montant de 12,20 Euros, par chien, à établir à l'ordre du **TRAINING CLUB CANIN DE LUTTERBACH**.

Elles sont à envoyer à **Monsieur WITTNER Bernard**
15 D, rue de Wittenheim 68190 ENSISHEIM

Les concurrents se désistant 15 jours précédents l'épreuve, ne seront pas remboursés, sauf sur présentation d'un certificat vétérinaire.

La clôture des inscriptions est fixée au 23 janvier 2005.

Pour cette journée, le Club vous propose un repas chaud au prix de 7 Euros.

Lasagnes, salade verte, tiramisu, café

Pour une meilleure gestion des repas, nous vous conseillons de les réserver à l'avance.

En espérant la participation de vos licenciés, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur Le Président, mes meilleures salutations cynophiles.

Le Président